

Procès Verbal
Table de Concertation du 28/04/2005
Association des Étudiants de Bio-Informatique de
l'Université de Montréal (AÉBINUM)

Étaient présents

Membres

Félix Doyon, Président
Mathieu Lajoie

Fabrice Baro
Valentin Guignon

Invités

Mathieu Moreau, Coordonnateur à la recherche universitaire à la FAÉCUM.

Ouverture de la réunion

Heure d'ouverture: 17h05

Ordre du jour

0. Lecture et adoption de l'ordre du jour
1. Invité
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la TC du 11 avril 2005
3. Secrétaire trésorier
4. Externe
5. Pédagogie
6. Socioculturel et Sports
7. Communication
8. Varia
9. Levée

0. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité.

1. Invité

Mathieu Moreau, coordonnateur à la recherche universitaire (représentant les cycles supérieurs) à la FAÉCUM nous rend visite et nous présente les différents dossiers dont il traitera durant son mandat 2005-2006. Parmi ceux-ci, notons la création d'un régime d'assurance adapté pour les étudiants, la visibilité vis-à-vis les organismes subventionnaires tels que le CRNSG et le FRSQ, la revendication de la non-imposition des bourses au niveau du fédéral, ainsi que la protection de la propriété intellectuelle. Nous lui signons une lettre comme quoi il a bel et bien visité l'association.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la TC du 11 avril 2005

Adopté à l'unanimité.

3. Secrétaire trésorier

François est absent. Aucun changement au solde du compte bancaire. Nous apprenons que l'université ne perçoit pas de cotisations durant l'été, ce qui nous empêche de changer les cotisations à trois versements de 10\$ par membre pour chacune des sessions d'automne, d'hiver et d'été. Il faudra proposer autre chose à la prochaine assemblée générale. De plus nous, apprenons que l'université nous verse les cotisations de chaque session en deux versements. Ils ne donnent pas la totalité du montant d'un seul coup parce qu'en fait ils n'encaissent pas eux-mêmes les cotisations avant la date limite d'abandon des cours. Ils nous font en fait une avance sur le montant prévu des cotisations. Le premier versement a lieu en début de session et compte environ pour 60% de la totalité des cotisations. La balance du montant pour une session nous est donnée avec le premier versement de la session suivante. Il faudrait tout de même vérifier que nous recevons bel et bien le bon montant total avec la liste des membres.

À propos de la production d'un rapport d'impôt, elle n'est pas nécessaire tant que l'association n'est pas incorporée, ce qui est présentement le cas. Cependant, nous croyons nécessaire que nous nous incorporions, afin de nous protéger du point de vue légal. Comme nous devons le faire de toute façon pour changer la perception des cotisations, il est décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire dès que nous serons fixés sur la procédure d'incorporation. Félix s'en occupe. Celle-ci devra avoir lieu avant le 30 juin, date limite fixée par l'université si nous voulons percevoir le nouveau montant des cotisations à l'automne, soit 15\$ à la place de 10\$.

4. Externe

Jean-François est absent. Il n'y a rien de neuf.

5. Pédagogie

Mathieu nous donne un peu de « feedback » sur le sondage. Il est en train de comptabiliser les résultats. Fabrice rapporte que certaines personnes questionnaient la confidentialité de la chose, mais la TC est unanime à savoir que l'on ne pouvait pas vraiment faire mieux.

Félix nous donne un compte-rendu de la réunion du comité des études supérieures (CES) en biochimie qui avait lieu lundi le 25 avril 2005 et auquel il a assisté. Il a entre autre été question du cours de séminaire. Les professeurs ont présenté officiellement leur réponse aux revendications et suggestions des étudiants qui leur avaient été remises au mois de février. Aucun gros changement ne sera apporté au cours. Le cours aura lieu sans doute en avant-midi plutôt qu'en après-midi, selon la suggestion des étudiants. Les questions particulièrement pertinentes seront bonifiées et un étudiant qui pose un nombre de questions égal à la moyenne se verra attribué la note parfaite pour cette partie de l'évaluation. L'idée du congrès a été rejetée de façon unanime par les professeurs. Somme toute, le format du cours reste sensiblement le même. Hervé Philippe a parlé des changements qu'il aimerait apporter au cours en ce qui concerne les bio-informaticiens (sigle BIN 6005/7005/7006). Les étudiants

seront tenus de remettre un «poster». Ce poster remplacera le traditionnel résumé et devra être envoyé par courriel. Les étudiants à la maîtrise (BIN6005) présenteront devant les bio-informaticiens seulement mais devront assister aux présentations des biochimistes, tandis que les étudiants au doctorat (BIN7005/7006) devront toujours faire deux présentations (une devant les biochimistes et une devant les bio-informaticiens) en plus de produire un « poster ». Plus de détails seront disponibles à la prochaine TC.

On réévalue la possibilité que les étudiants du baccalauréat en bio-informatique se joignent à notre association. Selon certains d'entre eux, l'association des étudiants en biochimie (AÉÉBCM) ne les représente pas bien. Cependant, la volonté devra venir de leur côté puisque l'inverse consisterait en de l'ingérence vis-à-vis l'AÉÉBCM.

6. Socioculturel et sports

L'activité rafting se concrétise. Elle aura lieu le dimanche 22 mai 2005 avec la compagnie Azur, sur la rivière Rouge. Elle coûtera 69\$ par personne. Une partie de ce montant sera financé par l'association pour les membres, mais le montant final n'est fixé.

7. Communication

Le serveur de Sylvie Hamel, qui hébergera le forum, sera opérationnel cet été.

8. Varia

Pas de nouvelle, bonne nouvelle.

9. Levée

La levée est proposée par Fabrice, Valentin seconde. Adoptée à l'unanimité.

Fermeture de la réunion

Heure de fermeture: 19h10